

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES FINANCES, LES  
SERVICES ADMINISTRATIFS ET LE CAPITAL HUMAIN

RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
POUR L'EXERCICE 2009

---

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES FINANCES,  
LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LE CAPITAL HUMAIN

REMERCIE le vérificateur général et le personnel du Bureau du vérificateur général pour la collaboration apportée à la commission dans le cadre de cette étude publique ;

ET FAIT les recommandations suivantes au conseil municipal :

**Situation du Bureau du vérificateur**

**R-1**

Que le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal entreprenne les démarches en vue de devenir un maître de stage reconnu par l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ).

**R-2**

Que le Bureau du vérificateur général travaille en étroite collaboration avec le Service du capital humain afin d'embaucher du personnel ayant l'expérience et la compétence requises.

**R-3**

Que le Bureau du vérificateur général continue de partager la tâche de vérification financière à parts égales avec les ressources externes, et ce afin de permettre aux ressources internes de réaliser les mandats de vérification de conformité et les missions de vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information; le tout visant à assurer l'efficacité, l'efficience et les économies des opérations des unités d'affaires de la Ville.

**Reddition de comptes de la ligne éthique**

**R-4**

Que le Bureau du vérificateur général informe les membres des conseils municipal et d'agglomération quant à l'évolution du budget supplémentaire de 325 000\$ qui vient de lui être accordé par le conseil municipal afin de couvrir les frais de gestion de la ligne éthique.

### **Vérification financière**

ATTENDU la nécessité de mettre en place des mesures préventives visant ainsi à assurer le meilleur contrôle possible, et ce au bénéfice de l'ensemble des citoyens, de leurs élus ainsi que des fonctionnaires de la Ville ;

#### **R-5**

Que le Bureau du vérificateur général présente à la Commission du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain un plan d'action détaillé en matière de gestion du risque.

#### **R-6**

Que le Bureau du vérificateur général poursuive son travail auprès des vérificateurs internes et des différents comités de vérification des instances de la Ville, de l'agglomération et des sociétés paramunicipales qui en sont dotées, dont la STM.

### **Vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information**

CONSIDÉRANT que le suivi des recommandations par les différentes unités d'affaires s'effectue actuellement à plus de 80% ;

#### **R-7**

Que les différentes unités d'affaires prennent acte de l'ensemble des recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général et qu'elles les mettent en application dans les meilleurs délais.

ATTENDU que la reddition de comptes est un élément essentiel à la bonne gouvernance, tel que soulevé dans le Rapport du vérificateur général 2009 ;

#### **R-8**

Que la Direction générale mette sur pied un comité de vigie qui assurera le suivi des différentes étapes de réalisation du Projet d'impartition des services de télécommunications.

#### **R-9**

Que le Bureau du vérificateur général dépose un plan de travail et un plan d'effectif au comité de vérification pour approbation et suivi régulier.

***Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 22 juin 2010.***